

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PAR SUITE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE ET DE SURENCHÈRE

D'UN IMMEUBLE À USAGE COMMERCIAL ET D'HABITATION

**SITUÉ SUR LA COMMUNE DE
SAINT-MICHEL DE MAURIENNE (SAVOIE)
19, rue du Temple**

Adjudication fixée au 7 avril 2017 à 14 heures

Devant le juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance d'Albertville (Savoie)

MISE À PRIX : 111.100,00 €
Cent onze mille cent euros

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

Sur le territoire de la commune de SAINT-MICHEL DE MAURIENNE (SAVOIE), 19, rue du Temple, section B, numéro 397 pour 860 m², un bâtiment à usage commercial et d'habitation comprenant un sous-sol de 150 m², un rez de chaussée de 150 m², avec un bureau et deux appartements, un premier étage de 150 m² avec deux appartements, et des combles perdues.

PROCÉDURE

La vente des biens ci-dessus désignés est poursuivie à la requête de la SCP BTSG représentée par Maître THIERRY en remplacement de Maître Jean-Claude CLANET, mandataire judiciaire, demeurant 228, rue Paul GIDON, 73000 CHAMBERY, pris en sa qualité de mandataire liquidateur de la SAS METALTEMPLE.

Ayant pour avocat Maître Bruno SEMENOL, avocat au barreau d'ALBERTVILLE, y demeurant, 2, rue BUGEAUD, BP 72, 73203 ALBERTVILLE CEDEX

ENCHÈRES

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau d'ALBERTVILLE.